

COMPENSATION DES COÛTS INDIRECTS

Décarboner l'industrie ne suffira pas si nous oublions sa compétitivité

La France a fait de la décarbonation industrielle une priorité et les entreprises verrières répondent présentes. Mais accompagner les investissements ne suffit pas, encore faut-il garantir leur compétitivité. En tardant à appliquer un mécanisme européen qu'elle a pourtant contribué à créer, la France affaiblit la compétitivité de son industrie verrière alors que celle-ci est en chemin pour réussir sa décarbonation.

Fortement engagées dans une feuille de route de décarbonation ambitieuse, nos entreprises verrières investissent plusieurs centaines de millions d'euros dans des fours hybrides et électriques et développent de nouvelles technologies pour réduire leurs émissions de CO₂. Soutenus notamment par France 2030, ces projets placent la France parmi les pays européens les plus avancés dans la décarbonation de notre industrie. Les avancées fortes de l'hybridation avec des soutiens à la décarbonation pertinents permettront encore à l'industrie d'accélérer.

Mais une politique industrielle ne se résume pas à financer des investissements. Encore faut-il créer les conditions de leur compétitivité dans la durée.

En décembre 2025, l'Union européenne a étendu aux différents secteurs verriers le mécanisme de compensation des coûts indirects du carbone. Ce dispositif permet de compenser une partie du coût du CO₂ répercuté sur le prix de l'électricité des industries électro-intensives. Son objectif est simple : soutenir les entreprises qui électrifient leurs procédés et qui sont exposées à la concurrence internationale.

La France a largement contribué à convaincre la Commission européenne d'étendre ce mécanisme. Elle a défendu cette évolution à Bruxelles avec force, au nom de la réindustrialisation, de la décarbonation et de la compétitivité.

Pourtant, plusieurs mois plus tard, cette décision européenne n'est toujours pas appliquée en France. Pendant ce temps, l'Allemagne a déjà mis en œuvre ce mécanisme. L'Espagne vient de le déployer. Le Portugal, l'Autriche, la Pologne et l'Italie suivent la même voie.

La situation est plus que paradoxale : la France a contribué à faire évoluer la règle européenne, mais elle est aujourd'hui en train de créer un désavantage compétitif significatif pour ses propres industriels en tardant à l'appliquer. Les entreprises françaises qui investissent le plus pour accélérer la transition écologique en électrifiant supportent ainsi un surcoût et se voient handicapées par rapport à leurs principaux concurrents européens.

Pour l'industrie du verre, le double enjeu de décarbonation et de compétitivité est fondamental. Un four verrier représente un investissement de plusieurs dizaines de millions d'euros et fonctionne sans interruption pendant dix à vingt ans. Une usine décarbonée qui perdrait sa compétitivité est une usine qui finira, tôt ou tard, par fermer.

Cette question dépasse largement la seule filière verrière. Le verre est au cœur de nombreuses filières stratégiques françaises : vins et spiritueux, parfumerie-cosmétique, bière, agroalimentaire, pharmacie, ainsi que la fabrication de verre automobile, de menuiseries, de modules de façade et de nombreux autres produits verriers destinés à la construction. Le verre bâtiment participe en grande part à la performance énergétique et environnementale des bâtiments.

Notre industrie représente 23 000 emplois directs et contribue à faire vivre plus de 200 000 emplois sur le territoire. Elle constitue un maillon essentiel de nombreuses chaînes de valeur industrielles françaises. Chaque perte supplémentaire de compétitivité renforcerait notre dépendance vis-à-vis de productions importées, y compris pour des matériaux indispensables à la rénovation énergétique et à la construction.

Pourtant, notre souveraineté industrielle s'est déjà fragilisée. Ainsi, quelques exemples chiffrés : pour l'emballage alimentaire, près de 40 % des bouteilles utilisées en France sont aujourd'hui produites à l'étranger, 10 % des fenêtres vendues en France sont importées. Dans les arts de la table, les importations progressent fortement au profit de pays utilisant une énergie fossile à bas coût sans contraintes carbone. La France est devenue le seul grand pays européen net importateur de verre.

Nous ne demandons ni une exception française, ni une nouvelle aide publique. Nous demandons simplement que la France applique un mécanisme européen qu'elle a elle-même contribué à construire.

La France a eu raison de défendre cette évolution des règles européennes. Elle aurait tort de ne pas l'appliquer. À défaut, elle prendrait le risque de transformer une réussite européenne en handicap de compétitivité pour ses propres entreprises, au bénéfice de leurs concurrents.

La transition écologique ne sera pleinement réussie que si elle renforce aussi notre souveraineté industrielle. Les industriels verriers ont pris leurs responsabilités. Il appartient désormais à la France de les accompagner en assurant la cohérence de sa politique industrielle.



Timothée **DURAND**
Président Directeur Général



Grégory **DECOSTER**
Directeur de la Manufacture



Daniel **PORT**
Directeur de la Manufacture



Anthony **WILLIAMS**
*SVP Business Opérations
Europe - Asia*



GROUPE POCHET

Xavier **GAGEY**
Président du Directoire



Géraldine **FIACRE**
Présidente Directrice Générale



Bruno **MAUVERNAY**
*Directeur Général
Saint-Gobain Glass France*

ST*LOUIS

Jérôme **DE LAVERGNOLLE**
Président Directeur Général



Emmanuel **LADENT**
Président Directeur Général



Olivier **ROUSSEAU**
Président Directeur Général



Pierre-Henri **DESPORTES**
Président Verallia France

VERESCENCE

Hélène **MARCHAND**
Directrice Générale France